Budget 2000 : autres sections

1998/2187(BUD) - 14/10/1999

La commission a adopté le rapport de M. Kyösti VIRRANKOSKI (ELDR, FIN) qui confirme qu'il faut la continuité dans la rigueur appliquée ces dernières années en matière d'effectifs, sauf un renforcement de l'organigramme de la Cour de Justice. Il réitère le besoin de renforcer la coopération interinstitutionelle. En particulier pour le PE, le rapport invite le Conseil à reprendre les négociations en vue d'aboutir rapidement à une solution pour le projet de statut du député européen.